



Le Puy en Velay le 07 Novembre 2009

## Réunion dite « informelle » avec les responsables de la DGFIP 43

Monsieur le Trésorier Payeur Général de la **Haute-Loire**  
Monsieur le **Directeur des Services Fiscaux** de la **Haute-Loire**

Monsieur le Trésorier Payeur Général de la **Haute-Loire** ( TPG 43 ), Monsieur le **Directeur des Services Fiscaux** de la **Haute-Loire** ( **DSF 43** ) vous avez décidé d'inviter les représentants des personnels de la **Direction Générale des Finances Publiques ( DGFIP 43 )** à une réunion labellisée informelle. Parmi les sujets proposés y figurent un point sur la mise en place des SIP du Puy et d'Yssingeaux et les suppressions d'emplois pour l'année 2010.

A l'image de notre **Direction Générale**, un de vos objectifs est de faire croire à un intense dialogue social entre vous et les représentants des personnels, voire avec les personnels. Si, a priori, cela pourrait paraître séduisant, les faits, aussi bien aux niveaux national que local, démontrent que tout est verrouillé.

De plus, en local, le **SNADGI CGT** tient à vous signaler qu'il est très étonné de n'avoir la traduction des suppressions d'emplois décidée en local que le 9 décembre. Même la date initiale, du 4 décembre, proposée une première fois démontre qu'ici le pseudo dialogue traîne des pieds. En effet dans la très grande majorité des départements les représentants des personnels ont eu connaissance des déclinaisons locales dès la deuxième partie du mois de novembre.

Cela fait un peu brouillon lorsque l'on martèle tout au long de l'année que les représentants des personnels seront toujours informés rapidement des décisions les plus importantes concernant la bonne marche de notre administration. A moins que les suppressions de postes que subissent massivement les agents les plus humbles ne soient considérées que comme brouille.

Sachez, pourtant que cela devient insupportable pour ceux qui sont quotidiennement face aux citoyens / usagers. Apprenez aussi que de plus en plus de responsables locaux n'hésitent plus en aparté à le déclarer.

Vous comprendrez, dès lors, Messieurs les responsables départementaux, que nous ne pouvons accepter de participer cette réunion dite informelle, qui pourrait paraître de plus comme enrichissant un dialogue pour le moins pauvre.

Un simple courriel expliquant les décisions que vous avez pris unilatéralement nous suffira pour passer l'information à tous. Cela permettra également de ne pas perdre inutilement du temps. Ce sujet important aura toute sa place lors du prochain CTPD.